

## Le Service Public et la Fonction Publique sont notre richesse.

Depuis 25 ans une contre-réforme libérale est mise en œuvre dans les politiques publiques. Elle entreprend méthodiquement de démanteler les services publics « à la française », représentant la concrétisation de l'intérêt général, notion républicaine fondamentale de la Révolution Française et de la recherche de l'égalité sociale, exigence du Conseil National de la Résistance à la Libération.

Cette idéologie affaiblit la culture du service public en dénigrant les fonctionnaires et en s'attaquant aux statuts, aux conditions de travail, aux missions.

La FSU reconnaît l'héritage historique qui constitue le socle du Service Public. Il constitue un patrimoine national progressiste pour tous et un enjeu essentiel pour la société par son rôle dans la construction d'un modèle social juste et efficace.

La FSU est attachée au respect des principes que sont l'égalité, la laïcité, la continuité territoriale et la proximité, la capacité d'adaptation aux besoins des populations (mutabilité), la solidarité, la transparence de gestion, ainsi qu'à un égal traitement sur tout le territoire.

La FSU entend assumer un rôle moteur dans la construction, la promotion et le développement de services publics renouvelés et démocratisés. Nous y contribuons par nos réflexions et nos engagements au côté des personnels et des usagers. Nous participons activement nationalement et localement aux mobilisations, à l'animation des collectifs et notamment à la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des Services publics créée à Guéret en 2005.

## Le Service Public, on l'aime, on le défend

Le gouvernement a été contraint de reconnaître que l'emploi public, la protection sociale et les services publics avaient permis, mieux qu'ailleurs, d'atténuer les effets de la crise. Dans le même temps, la réduction des effectifs, la rigueur salariale, la casse des statuts et la restructuration des services se poursuivent. Que cinq millions de fonctionnaires soient en charge du bien commun, qu'ils soient placés, en raison de leur service d'intérêt général, en position statutaire, réglementaire et non contractuelle, seraient des réalités devenues insupportables pour notre pays. C'est ce que claironnent à l'envi les sirènes libérales et c'est bien ce qui sous-tend l'offensive gouvernementale contre les services publics. Car derrière le discours matiné de bon sens sur la modernité, sur l'efficacité, on ne nous demande rien de plus que de rompre avec notre Histoire. Rompre avec une conception qui l'a emporté en France, qui fait de l'intérêt général une catégorie noble, éminente, distincte de la somme des intérêts particuliers. Rompre avec la distinction franche qui s'ensuit entre le public et le privé, que matérialise dans notre pays un service public important, fondé sur des principes et des valeurs spécifiques : égalité, laïcité, continuité, adaptabilité. Rompre avec le choix d'un statut pour les fonctionnaires fondé sur la liberté, l'indépendance et la responsabilité. Rompre avec le choix d'un système de carrière, distinguant le grade de l'emploi, opposé au système de l'emploi en vigueur dans nombre de pays anglo-saxons.

Toutes ces intentions de ruptures sont au cœur du vaste chantier de la réforme de l'État et de la trop fameuse RGPP (révision générale des politiques publiques) qui est en cours dans les territoires et dont le service public, ses personnels et les usagers font les frais.

L'Éducation nationale, compte tenu du poids de ses effectifs, est en première ligne. Ce qui est avancé par Chatel pour l'École et pour ses personnels est en parfaite cohérence avec les transformations en œuvre dans l'ensemble de la fonction publique. De l'Université avec la loi LRU à la réforme de la gouvernance des Hôpitaux, partout la RGPP se caractérise par les mêmes lignes de force : autonomie et mise en concurrence, pilotage local renforcé et corrélié à la restriction des moyens, non-respect des missions, dénaturation des métiers, individualisation de la gestion des personnels cassant les repères collectifs, subordonnant davantage l'agent à sa hiérarchie, jouant sur les rémunérations et les carrières.

L'intérêt général exige le rejet de cette politique. Nous avons des atouts pour engager ce mouvement en faveur de l'École et de ses personnels car malgré les difficultés que nous connaissons dans l'exercice de nos missions, les usagers témoignent dans les enquêtes d'opinion de leur attachement au Service Public et de leur confiance dans les fonctionnaires et agents publics.



**V**oter FSU c'est dire STOP aux suppressions de postes qui n'engendrent que régressions pour les personnels et les usagers des services publics. L'investissement éducatif, la démocratisation constituent une nécessité économique et sociale pour le pays qui doit leur consacrer des emplois publics en quantité suffisante et en assurer la programmation et la pérennité.

**V**oter FSU c'est dire STOP aux régressions statutaires - dont la loi mobilité constitue la forme la plus violente - et c'est dire STOP au laminage des salaires et des carrières. La valeur du point d'indice ne cesse d'être décrochée de l'augmentation des prix. Elle est même gelée. Les déroulements de carrière sont anéantis. La voie de la prime ou de l'indemnité, véritable miroir aux alouettes, ouvre un boulevard à l'incertitude salariale, à l'individualisation du salaire, à la casse des solidarités et des repères collectifs. Revitaliser la valeur du point d'indice et les carrières est une des priorités que doivent satisfaire les pouvoirs publics.

## Repenser l'école, un enjeu de société

La FSU porte un projet pour l'École sous-tendu par la conviction que l'élevation générale des qualifications est une nécessité tant du point de vue social, démocratique qu'économique. Maîtrise de savoirs de plus en plus complexes, formation de citoyens capables d'appréhender avec un esprit critique l'ensemble des enjeux de société actuels, accès à des qualifications élevées pour s'insérer dans le monde du travail : tels sont les objectifs ambitieux que la FSU assigne au système éducatif.

Pour les réaliser il semble indispensable pour la FSU de rendre la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans. Cela suppose aussi de définir une culture commune - construite sur des connaissances, des compétences, des méthodes, des pratiques culturelles - à la fois mobilisatrice et exigeante pour les élèves, leur permettant d'entrer dans les apprentissages, les aidant à s'émanciper, à se construire et à exercer leur liberté.

Pour déjouer la difficulté scolaire et vaincre les déterminismes sociaux, notre pays doit garantir en premier lieu l'amélioration significative des conditions de la scolarité dans le premier degré (maternelle et primaire). Il est par ailleurs nécessaire de mener une réflexion sur les pratiques enseignantes et éducatives qui favorisent la démocratisation des savoirs et il faut garantir aux personnels les moyens de diversifier leurs pratiques pédagogiques dans des classes moins chargées en alternant travail en classe entière et travail en groupe.

Cette ambition est à l'opposé de l'école du socle, école au rabais et du tri social, qui est en train de se construire aujourd'hui (avec la complicité de certaines organisations syndicales). Cette ambition impose de revenir sur les milliers de suppressions d'emplois qu'a subis notre ministère (plus de 750 dans notre académie depuis 2003). Voter FSU c'est confirmer cette ambition pour les élèves, pour nos métiers.



**V**oter FSU c'est dire STOP au travail empêché et à la souffrance des personnels. Au moment même où les logiques managériales du privé sont de plus en plus identifiées dans l'entreprise comme responsables du mal-être au travail et comme facteur de diminution de la productivité elles pénètrent toujours plus la sphère publique et l'École. Alors, ensemble, pour l'efficacité du Service Public, nous pouvons et nous devons :

- arrêter ces logiques où les gestionnaires et les « experts », fort éloignés de la connaissance du travail concret, s'en tiennent à fixer des objectifs de plus en plus péremptaires, voire contradictoires et à miser sur la concurrence entre fonctionnaires pour pouvoir se délester des responsabilités en matière d'attribution de moyens ;
- obtenir que soient suspendues les évaluations individuelles incessantes et aliénantes car, couplées aux régressions sur l'emploi, la carrière, elles aboutissent à un renforcement des hiérarchies locales et à un management par la menace ;
- proscrire l'exaltation de la performance individuelle car les modes de gestion, qui la sous-tendent, détruisent inéluctablement le travail collectif et aboutissent à un alourdissement sans fin de la charge de travail ;
- gagner de nouveaux espaces de démocratie, soucieux du rôle des agents, respectueux de leurs missions, favorisant la mise en mouvement de l'intelligence collective.



## Un CTA (Comité technique académique) c'est quoi ?

### Les nouveautés :

- Tous les personnels titulaires, stagiaires et non titulaires sont électeurs aux Comités Techniques Ministériel (CTM) et Académique (CTA). Jusque-là, c'est la représentativité issue des votes aux commissions paritaires qui déterminait le nombre de représentants des personnels désignés par les organisations syndicales pour siéger au CTPA (comité technique paritaire académique)
- Le CTA, qui se substitue au CTPA, ne sera plus paritaire et un vote unanime des organisations syndicales représentées imposera au Recteur de revenir devant cette instance avec un nouveau projet.
- Du vote au CTA découlera la composition des CTD (comités départementaux) qui auront à débattre de la carte des formations des collèges et des écoles, de la ventilation des postes dans le primaire en Creuse, Corrèze et Haute Vienne.

### Les questions débattues :

Dans cette instance académique sont présentés les choix du Recteur en ce qui concerne l'utilisation et la répartition des moyens dont dispose l'académie. Sont donc discutées des questions fondamentales pour le devenir du système éducatif dans notre région : carte des formations des lycées et lycées professionnels, répartition des moyens entre départements ou établissements selon la nature des emplois, suppressions et créations de postes, qu'il s'agisse d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation, d'AED, d'AVS, d'EVS, de conseillers d'orientation psychologues, d'aides de laboratoires, de personnels administratifs, sociaux ou infirmiers. Les régressions budgétaires en cours ont bien évidemment des retombées brutales dans notre académie.

### Le rôle des élus FSU

Ils s'emploient sans relâche à démontrer que la conjonction du cadre budgétaire et des choix rectoraux rend difficile une approche qualitative de la formation dans notre région et aggrave considérablement les difficultés auxquelles élèves et personnels sont confrontés : effectifs d'élèves par classe pléthoriques, capacités d'accueil réduites, fermetures de classes, de séries et d'options, attaques répétées envers le service public du sport scolaire - UNSS, USEP - mise en place de dispositifs sans ambition comme les DIMA (initiation aux métiers en alternance) l'accompagnement éducatif et les SPAM (sport l'après-midi), suppressions massives de postes, mise à mal des CIO, asphyxie des vies scolaires, formation des stagiaires sacrifiée, mobilité non choisie de plus en plus accentuée - tant pour les élèves que pour les personnels -, précarisation grandissante, personnels des GRETA dans l'incertitude...

### Ce qu'ils ont permis de gagner

Sans leur opiniâtreté à mener le débat, sans leur constant travail d'information et d'explication auprès des collègues, des élèves, des parents et de l'opinion pour faire prendre conscience de la réalité et des enjeux, y aurait-il eu dans l'académie les nombreuses mobilisations qui ont largement marqué les esprits ?

Leur lutte a contribué au rétablissement de certaines filières sections ou classes, et le maintien d'un équilibre dans la répartition des formations.

### Ce qu'ils s'engagent à faire

Alors que Luc Chatel annonce d'ores et déjà la suppression de 16000 emplois dans l'éducation en 2012, alors que la réforme des lycées d'enseignement général et technologique, celle de la voie professionnelle - réformes qui avaient bénéficié de l'aval de certaines organisations syndicales - n'en finissent pas de dégrader l'offre de formation et les conditions de travail des uns et des autres, les représentants de la FSU comptent sur la représentativité que vous pouvez leur apporter pour continuer à combattre avec force une politique éducative qui redessine un système éducatif inégalitaire. Ils continueront d'argumenter contre la mise en place des pôles de compétence au détriment des établissements de proximité, et défendront la notion d'une carte des formations équilibrée dans le cadre d'un aménagement du territoire pour tous les niveaux d'enseignement. Ils veilleront à ce que les mesures prises ne dénaturent pas la mission des personnels de toute catégorie. Alors que le rectorat lamine les CIO et que les Conseils Régionaux revendiquent un service public décentralisé de l'orientation, de l'emploi et de la formation professionnelle - ce qui aggraverait les inégalités territoriales - alors que le gouvernement multiplie les annonces pour relancer l'apprentissage, ce qui ne pourrait que contribuer à réduire encore plus l'offre éducative sous statut scolaire, les élus FSU porteront des propositions alternatives pour promouvoir un service public d'éducation qui offre à tous les jeunes les meilleures conditions de réussite. Ce qui suppose des dispositifs passerelles, des équipes pluriprofessionnelles de personnels qualifiés bénéficiant d'une véritable formation initiale et continue et des conditions de travail qui permettent un suivi effectif de tous les élèves.